www.ville-valentigney.fr

Valentigney infos

Mensuel d'information municipale

N°112 - Avril 2013

Entretenir les routes et les bâtiments, mission indispensable pour une commune



Le chantier des Tâles en bonne voie.

Valentigney, 3ème commune de l'agglomération du Pays de Montbéliard par son nombre d'habitants, consacre une part importante de son budget d'investissement à entretenir, rénover et améliorer ses nombreux bâtiments communaux et sa voirie toujours éprouvée à la sortie de l'hiver. Les nombreux chantiers prévus cette année sont pour la plupart déjà engagés ou ne vont pas tarder à débuter. En voirie, la Grande rue, le rue des Barres et l'impasse publique d'Alsace entre autres vont voir leur revêtement refait en partie. En ce qui concerne l'ANRU, des nouveaux logements sortent de terre notamment sur le quartier des Buis vers l'école maternelle Pergaud et prochainement sur le site de l'ancien collège des Tâles. Enfin, l'entretien des bâtiments publics concerne cette année la maison des associations rue des Chardonnerets, la maison des jeunes sur le quartier des Buis et certaines aires de jeux mises à disposition des enfants. Valentigney infos vous les présente et fait état des principaux aménagements à réaliser afin de maintenir le patrimoine communal en bon état.

dossier page 2

sommaire



L'orchestre symphonique d'enfants en concert

L'orchestre symphonique des enfants des Buis se produit à Montbéliard le 13 avril prochain. Agés entre 7 et 10 ans, les enfants ont beaucoup de talent et ont déjà séduit un large public, environ 130 personnes, lors de leur prestation à Valentigney au mois de février. Ce projet d'orchestre symphonique a fait des émules notamment à Grand Charmont. Les deux orchestres d'enfants proposent donc au public un concert commun aux Bains Douches à Montbéliard.

Page 6



Entretenir les routes et les bâtiments, mission indispensable pour une commune

Avec l'hiver, les routes ont souffert alors au printemps les différentes collectivités s'attellent aux travaux de réfection des voiries et autres aménagements urbains. A Valentigney, plusieurs chantiers ont démarré ou ne vont pas tarder à débuter notamment dans la Grande Rue et rue des Barres. Parallèlement, la ville poursuit son chantier sur le site de l'ancien collège des Tâles et veille au bon fonctionnement de ses bâtiments publics grâce à un entretien régulier. Petit tour d'horizon des principaux chantiers 2013.

La Grande Rue fait peau neuve

La Grande Rue va voir sa chaussée refaite à neuf entre la rue Oehmichen et la rue Carnot. Afin d'améliorer la sécurité de tous les citoyens, l'idée principale est de redistribuer l'espace aux piétons. Pour ce faire, une réduction de la largeur de la voie va être réalisée dans le but de ralentir la vitesse des automobilistes. Cela va donc permettre également de libérer de l'espace pour les trottoirs de chaque côté de la voie. Cette zone sera une zone 30 facilitant l'insertion des cycles dans le flux de la circulation, comme cela est déjà le cas rue Carnot. Des dispositions particulières seront prises afin de ne pas gêner l'accès aux commerces de ce secteur et notamment l'accès au Super U. Ces travaux réalisés par l'entreprise Sacer ont un coût de 225 000 €. Le carrefour de cette zone, quant à lui, sera traité ultérieurement par Pays de Montbéliard Agglomération dans le cadre du BHNS en 2015.



Faciliter le cheminement des élèves

Des travaux de réfection de voirie vont également avoir lieu dans la rue des Barres entre la rue de Villers et la rue du Stand suite à la mise en place de l'assainissement dans ce secteur. C'est la suite des travaux entrepris l'an passé entre la rue du Stand et la rue de Mathay. Dans le cadre de la construction des nouveaux logements au lieu dit "Prés du Chêne", des trottoirs vont être créés entre la rue César Franck et la rue de Villers afin de faciliter le cheminement des piétons et notamment des élèves qui fréquentent l'école Pézole. L'ensemble des travaux sera réalisé sur deux années pour un coût de 328 000 €.

Des travaux concernant l'assainissement et la voirie vont être réalisés dans l'impasse publique d'Alsace pour un coût de 20 000 €.

Enfin, dans le but d'améliorer la sécurité des collégiens, des travaux d'aménagement du carrefour des rues du Vernois et des Combes St-Germain vont être faits pour éviter aux camions de faire demi-tour au niveau du rond point du collège des Bruyères. Cette opération coûtera 12 600 €.



Réhabilitation totale de l'OTA en 2013.

Édito

L'EFFORT CONTINUE

A plusieurs reprises, les unes de la presse tendancielle ont fait état du soi-disant laxisme des collectivités territoriales qui, sans compter, embauchent à tour de bras, mènent des politiques dispendieuses et j'en passe et des meilleures. Par ces affirmations hâtives, distillées par des personnes aux opinions politiques bien tranchées (elles en ont le droit) qui ignorent tout ou font semblant de l'ignorer, des conséquences des décisions étatiques qui, depuis des décennies, ont mis au compte de ces mêmes collectivités les charges financières qui étaient alors supportées par la collectivité Nationale : réforme de l'enseignement secondaire, R.M.I. puis R.S.A. pour les départements, financement d'une bonne partie de la politique de la ville pour les communes…

Tout ceci a commencé bien avant la crise et cette dernière n'a fait qu'accentuer les désengagements.

Pour notre ville, nous n'avons pas attendu d'être au fond du gouffre pour prendre des décisions courageuses et responsables en matière de maîtrise des dépenses et recettes budgétaires et c'est dès 2008, tout en maintenant un niveau d'investissements et de services publics efficients, que nous avons opéré, avec l'aide notable des services municipaux, un recentrage des activités dans le sens d'une meilleure efficacité au meilleur coût possible. Grâce à une nouvelle organisation, la masse salariale a ainsi pu être contenue sans altérer le service rendu à la population, le stock de la dette a été réduit de 17 % et peut offrir de nouvelles possibilités en cas de besoins. Le niveau des investissements offre aux entreprises des possibilités de maintien de l'emploi et nous n'avons pas augmenté le taux des impositions locales.

C'est dans ce contexte rendu extrêmement difficile par l'accentuation du ralentissement économique que nous avons bâti le budget de 2013. Année qui en annonce une autre tout aussi compliquée, car l'effort National va immanquablement se répercuter au plan local.

Comme à notre habitude nous ferons face à nos responsabilités et quel que soit le contexte électoral nous prendrons les décisions qui s'imposent.

Il en va de l'honneur de l'action publique, il en va de l'avenir de notre ville qui ne borne pas à la durée d'un mandat politique.

Daniel PETITJEAN

L'aménagement du site des Tâles progresse

Les travaux de démolition des bâtiments de l'ancien collège des Tâles vont bon train et seront certainement terminés à la fin du mois d'avril 2013. Le coût des opérations est de 300 000 €, hors subventions, du Conseil général du Doubs et du Feder, sollicitées. Dans un futur proche, des travaux vont être réalisés par Pays de Montbéliard Agglomération dans le cadre du projet BHNS (bus à haut niveau de service). Dans un second temps, le site abritera l'accueil de jour de l'Adapéi, une résidence "Accueil" réalisée par Néolia en partenariat avec l'AHFC et 52 logements réalisés dans le cadre de la reconstruction hors site de l'ANRU (suite à la démolition des bâtiments sur le quartier des Buis). Enfin, en dernier lieu, une seconde tranche avec une quinzaine de logements en accession à la propriété verra le jour.



Réhabilitation de la salle de l'OTA, c'est parti !

Dans le cadre du projet ANRU, une réhabilitation complète de la salle de l'OTA est prévue. Les travaux ont déjà démarré rendant la salle indisponible jusqu'au mois d'octobre 2013. Etanchéité du toit, bardage extérieur, traitement acoustique, nouveau carrelage au sol, création d'un sanitaire pour personnes à mobilité réduite, nouveau système de chauffage avec des panneaux rayonnants au plafond, changements des portes, création de fenêtres côté rue pour apporter plus de lumière à la salle, création d'une cuisine avec un sas, réfection de deux loges et enfin création d'un local poubelles. Cette grosse opération de réhabilitation coûte 575 000 € et comprend des subventions de l'Etat, du Conseil régional et du Conseil général du Doubs. Au final, la ville assumera 25% du coût global.

Toujours dans le cadre de l'ANRU, de nombreuses améliorations du cadre de vie des habitants du quartier des Buis ont déjà été réalisées ou vont l'être prochainement. Une étude est en cours et le début des travaux est prévu à la fin de

l'année. Au programme, amélioration des voiries, création d'aires de jeux… avec pour objectif de remodeler les rues et d'améliorer le cœur de quartier. Le projet est confié aux entreprises Bej et Sequana Paysage. Le coût global est de 1 million d'euros, très largement subventionné.

La ville entretient ses bâtiments publics

Pour une commune, l'entretien de ses bâtiments pèse lourd dans un budget mais c'est à ce prix qu'elle peut offrir des structures de qualité aux associations et aux habitants. Ainsi, en 2013, les travaux pour la maison des associations du quartier des Buis concernent le rafraîchissement des murs. La réfection complète du toit, de la salle de convivialité et des sanitaires sont terminés. Ces travaux ont été faits pour la majorité en régie par les employés communaux et par des entreprises locales. La maison des associations de la rue des Chardonnerets a également subi des améliorations il y a peu avec la réfection de deux salles ainsi que du couloir. Ces travaux ont également été effectués par les employés municipaux.

Autres réfections prévues en 2013, le ravalement de la façade de la médiathèque ainsi que celui de l'école maternelle Donzelot, des installations de jeux pour enfants sont également prévues dans le quartier des Buis, à Pézole et quartier Normandie. Enfin, en ce qui concerne le sport, la ville va réhabiliter certains terrains de tennis des Longines ainsi que le toit du tennis couvert.



Visites de quartiers 2012

Nature des demandes et bilan des opérations réalisées au 21/03/2013

Nature des demandes	Nécessitant des études		Nécessitant des travaux ou des actions	
	En cours	Réalisées	En cours	Réalisées
Réseau d'eau potable		1		
Réseau d'assainissement		4		4
Bruit		4	1	2
Déneigement		1		2
Eclairage public		1		5
Stationnement	1	8	7	
Vitesses excessives		6	4	2
Projet urbain	1			1
Sécurisation de la voirie	3	26	23	25
Incivilités		1	1	4
Entretien du patrimoine bâti		2	2	
Entretien des espaces publics		7	2	15
Propreté	1	3	2	17
Problèmes de voisinage		1		3
Végétation des riverains		15	4	11
Totaux	**6**	**80**	**46**	**91**

93 % des études qui devaient être conduites pour faire face aux demandes des habitants l'ont été.
66 % des travaux ou actions qui devaient être réalisés pour faire face aux demandes des habitants l'ont été.
65 % des travaux non encore réalisés sont des travaux liés à la sécurisation de la voirie ou de matérialisation de places de stationnement.
Ces natures de demandes représentent quant à eux près de **42 %** du total des études, travaux ou actions à mener. Ceci s'explique d'une part par la nécessité de réaliser des études en amont des travaux, et d'autre part par la météorologie hivernale non propice à l'exécution de travaux routiers.

Les grands axes du budget primitif 2013

Lors de sa séance du 21 mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le Budget Primitif 2013 qui s'élève globalement à 20 252 109,88 €. Nous ne détaillerons par ici l'ensemble du budget, le document est disponible en mairie pour les habitants qui souhaitent le consulter.



La section de fonctionnement : 13 572 828,49 €

En dépenses, la priorité reste la maîtrise des charges courantes et de la masse salariale.

En recettes, l'évolution des impôts locaux sera limitée à l'augmentation des bases fixées par les services fiscaux (1,8 %). Les taux votés par le Conseil Municipal restent inchangés depuis 2006, à savoir :

- Taxe d'habitation .... 14,00 %
- Taxe foncier bâti .... 19,91 %
- Taxe foncier non bâti .... 15,97 %

Pour la première fois cette année, le budget de fonctionnement intègre un versement supplémentaire au Centre Communal d'Action Sociale permettant le fonctionnement du nouvel espace Multi accueil (crèche et halte garderie) « Lou Bottet » rue de Provence.



La section d'investissement : 6 679 281,39 €

Les principaux projets prévus pour l'année 2013 sont :

- Aménagement du site des Tâles (démolition de l'ancien collège, études et travaux de viabilisation de parcelles) ;
- Poursuite du programme de rénovation urbaine (ANRU) avec :
  • la réhabilitation de la salle de l'OTA,
  • la création d'une trame viaire et d'espaces publics pour la construction de nouveaux logements Place Godard,
  • la création d'une nouvelle voie de bouclage prolongeant les rues existantes jusqu'à la placette de la mosquée et délimitant le lotissement créé.
- Mise en place d'une vidéo protection ;
- Poursuite de la réhabilitation de l'école maternelle Donzelot et de la médiathèque par le traitement des façades de ces bâtiments ;
- Poursuite de l'aménagement intérieur de l'Hôtel de Ville ;
- Installation de jeux extérieurs (Quartiers de Pézole, de la Normandie et des Buis) ;
- Acquisitions foncières ;
- Réfection de Voirie :
  • Grande Rue,
  • Rue des Barres,
  • Impasse d'Alsace.

Nouvelle recrue pour la Police Municipale



Depuis le 15 février dernier, la Police Municipale de Valentigney compte un agent supplémentaire en la personne de Laureen Vincent-Foubert. Ce nouvel agent de 28 ans arrive tout droit de la commune très touristique d'Aigues Mortes dans le Gard où elle a officié en tant que gardien de la paix pendant 5 ans. Auparavant l'agent Vincent–Foubert a effectué quelques années dans la Gendarmerie à Sancey Le Grand, du côté de l'Isle Sur Le Doubs. Originaire de Besançon, Laureen a souhaité se rapprocher de sa famille et a saisi l'opportunité lorsqu'elle s'est présentée à Valentigney. La ville de Valentigney souhaite la bienvenue à Laureen.

Chef d'entreprise, pourquoi pas vous ?

Tel est le titre de l'action menée par le Conseil général du Doubs et Développement 25 dans le Doubs. Si vous êtes intéressé par la création ou la reprise d'une entreprise, n'hésitez pas à prendre connaissance de leur programme. Des réunions interactives, des ateliers thématiques sont organisés afin d'apporter des connaissances théoriques et pratiques sur des questions liées à la gestion ou encore à la communication d'une entreprise. Ce dispositif est gratuit et ouvert à tous. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur le site internet : www.doubs.org. Développement 25 a également un lieu de permanence à Montbéliard à la Maison du département, 41 rue du Maréchal Joffre, le jeudi.
Contact : Développement 25, agence économique du Doubs – Tél. 03 81 65 10 00 contactcreation@doubs.org

Fermetures exceptionnelles de la mairie

*En raison des jours fériés du mois de mai, la mairie sera fermée du **mercredi 8 mai au vendredi 10 mai inclus**. Toutefois, une permanence Etat civil pour les urgences uniquement se tiendra le vendredi 10 mai de 10 h à 12 h. La mairie sera fermée **le lundi 20 mai 2013** et il n'y aura pas de permanence le samedi 18 mai.*

Merci aux donateurs

La Ligue contre le cancer remercie les généreux donateurs boroillots pour leurs dons : 20 932 € récoltés sur notre commune.



Sport OMS

D'un Pass'Sports vacances à l'autre !



Pour la quatrième année consécutive, le Pass'Sports Vacances bat son plein. Les vacances d'hiver qui viennent de s'écouler ont vu une centaine d'enfants de la ville participer ou s'initier à différents sports grâce aux associations sportives de l'Office Municipal du Sport.
Du 25 février au 1er mars, des sports aussi variés que la gymnastique, l'équitation, le karaté, le basket-ball, la plongée et le tir à l'arc ont été ainsi proposés aux jeunes boroillots grâce aux bénévoles des clubs qui les ont accueillis sur les différents sites sportifs de la ville, par petits groupes ou en équipes.
Le prochain Pass'Sports vacances se déroulera aux vacances de printemps dans la semaine **du 22 au 26 avril**. La plaquette avec les différents sports proposés, les renseignements pour s'inscrire est distribuée dans les écoles, au collège mais est également disponible au Service des Sports à la Mairie.



Le scrabble pour tous

A Valentigney, plus de soixante jeunes (de 9 à 16 ans) se retrouvent chaque semaine autour de ce jeu, grâce au partenariat entre le Centre social et Valent'Scrabble. Il existe 5 clubs jeunes dans notre ville : Chardonnerets, Donzelot et Sous-Roches (dépendant du Centre Social), le collège Les Bruyères et l'association Valent'Scrabble.
En un peu plus d'un mois, 80 jeunes ont franchi les portes du collège Les Bruyères lors de la finale du Concours de Scrabble scolaire (6 février) et le championnat régional (13 mars). Des conditions de jeu idéales et une organisation bien rodée.
Même si la saison n'est pas encore terminée, on pourra déjà retenir certains noms : Virginie Albini (junior, Valent'Scrabble) et son frère Nicolas (poussin, Chardonnerets et Valent'Scrabble) iront défendre les couleurs locales au Championnat de France à Lorient du 26 au 29 avril. Nous leur souhaitons bonne chance pour cette compétition.
D'autres se sont également bien défendu : Dylan Akpinar (Chardonnerets), Salwa Tahiri (Donzelot), Angela Cvetkovic (Sous-Roches) et Dylan Masson (collège).
Bravo à tous les jeunes participants !
Contact : Mme Albini
Tél. 03 81 37 94 87
ou valentscrabble.jimdo.com



Prévention

Dépôt sauvage d'ordures : de 35 € à 1 500 € d'amende

Cela fait trop longtemps que ça dure ! Les élus et les habitants sont excédés par les dépôts sauvages de déchets aux abords des points R. Le temps de l'information est désormais révolu, à partir de maintenant la répression va être mise en application pour ceux qui continuent à déposer leurs déchets à côté des points R.



Les points R ne sont pas une déchetterie

La ville de Valentigney compte 15 points R disséminés dans tous les quartiers. Il est bon de rappeler que les points R sont des points de recyclage et ne jouent pas le rôle d'une déchetterie. Les bouteilles en plastique, le verre, le papier ou le carton ne peuvent être déposés qu'à l'intérieur du container correspondant. Les autres déchets doivent être amenés dans une déchetterie et non déposés n'importe où car tout dépôt d'ordures au sol à côté de ces containers est **passible d'une amende**.

Rappel de la loi en ce qui concerne l'abandon d'ordures, les déchets, les matériaux et autres objets

Art.R.632-1 Code Pénal
Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique est passible d'une amende de **35 €**.

Art. R.635-8 du Code pénal
Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, soit une épave de véhicule, soit des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, lorsque ceux-ci ont été transportés avec l'aide d'un véhicule est passible d'une amende maximum de **1 500 €**. Dans ce genre de litiges, l'instance compétente est le Tribunal de police.

Surveillance accrue des Points R

La Police municipale va désormais réaliser une surveillance accrue des Points R tout au long de la semaine y compris en début de soirée et le week-end. Aussi, toute personne qui déposera des déchets devant les containers sera systématiquement verbalisée. Attention, nul besoin d'être pris sur le fait pour être verbalisé, l'enquête de police suffit.
De plus, la ville facturera à l'auteur le coût de l'enlèvement des déchets.

Contact

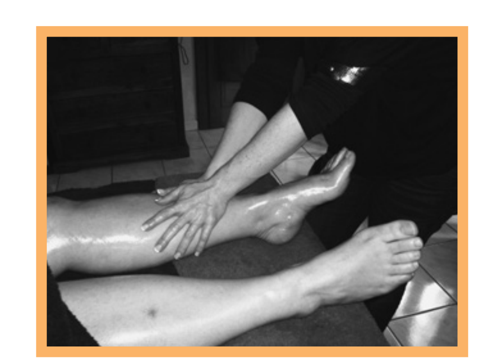
Police Municipale de Valentigney
Tél. 06 08 90 80 40 ou par mail :
police.municipale@ville-valentigney.fr



En 2012, les employés municipaux ont évacué 174 tonnes de déchets.

Estelle, esthéticienne à domicile

Estelle Baldini est une esthéticienne qui propose ses services à domicile. Idéal pour les personnes qui ne veulent ou ne peuvent se déplacer.



Esthétique à domicile

Epilation, soins du visage, maquillage… toutes ces prestations, Estelle les réalise à votre domicile. Il suffit de la contacter et de prendre rendez-vous comme dans un institut classique à la différence que c'est elle qui vient chez vous.

La gamme de produits utilisés est de la marque Gisèle Delorme « bio naturels ».

Une seule exception en ce qui concerne les massages. Ne pouvant transporter aisément sa table de massage, Estelle Baldini vous reçoit donc chez elle pour tout massage drainant, amincissant et relaxant.

En pratique

Estelle Baldini travaille du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h 30 et le samedi de 9 h à 14 h.

Contact : Estelle esthéticienne
Tél. 06 50 84 24 02 ou
estelle.estheticienne@orange.fr

France Allemagne, l'échange retour



Après être allés en Allemagne l'an passé, cette année les Boroillots « jouent à domicile ». Les élèves du collège des Bruyères ont reçu leurs correspondants durant quelques jours au mois de mars. L'occasion pour tous ces jeunes de passer du temps ensemble pour apprendre à se connaître. Retour sur ces quelques jours…

Sochaliens et Boroillots reçoivent à la maison

33 élèves de Bad Bentheim, une ville à coté de la frontière hollandaise, sont venus habiter chez leurs correspondants, dont 15 élèves du Collège «les Bruyères» à Valentigney et 18 élèves du «Collège Jouffroy d'Abbans» à Sochaux durant le mois de mars. L'accueil était chaleureux car ils se connaissaient et s'appréciaient depuis septembre 2012 lorsque les Boroillots et les Sochaliens sont allés passer également une semaine à Bad Bentheim.

Un programme riche et varié

Un des objectifs des échanges scolaires est de faire découvrir sa région à son correspondant. **Au programme :** une journée au collège pour assister à différents cours, voir le fonctionnement d'un établissement scolaire français, une journée à Belfort pour visiter la citadelle avec une guide qui explique l'histoire et l'architecture de ce site militaire, le week-end en famille avec sortie collective au Bowling, une fête d'anniversaire, la fête foraine, la visite du château de Wurtemberg et d'autres activités. Le lundi, ils ont passé une journée à Besançon avec visite guidée de la vieille ville en allemand et en français et de l'exposition/animation sur la lumière et l'optique «A fond les photons» à la Fabrika Sciences. Le dernier jour, les élèves de Bad Bentheim ont visité le musée Peugeot. Ils pourront peut-être se revoir durant l'été ou lors d'autres échanges scolaires. L'amitié et la bonne entente franco-allemande ne peuvent que perdurer dans ces conditions.

Les sorties du CCAS

Le CCAS organise des sorties et des animations tout au long de l'année pour les personnes âgées de 55 ans et plus.

Randonnée autour de Valentigney

La traditionnelle marche organisée par le CCAS vous fait découvrir le sentier Beucler en passant par le Bannot et Beaulieu pour le retour. Au départ de la médiathèque, deux circuits sont proposés. Un circuit de 3 h pour les marcheurs avertis et un second de 2 h pour les « randonneurs du dimanche », permettant à chacun d'aller à son propre rythme afin de profiter au mieux de la balade. Comme tous les ans, un repas froid clôturera ce bel après-midi.

Au menu : crudités assorties, charcuterie, viande froide, fromage et dessert pour **10,50 €**. L'apéritif, les boissons et le café sont offerts par le CCAS.

Y aller : Mercredi 15 mai 2013

Rendez-vous à 14 h à la médiathèque pour un départ à 14 h 30. Inscription indispensable au CCAS.

Sortie « Peugeot » le 7 juin

Une sortie à la journée est organisée le vendredi 7 juin avec au programme la visite des usines PSA de Sochaux, suivie du déjeuner au restaurant du Musée puis de la visite du Musée Peugeot. Le départ se fait en bus depuis Valentigney ainsi que le retour en fin d'après-midi.

Pour l'instant les tarifs sont en cours d'élaboration mais vous pouvez déjà vous inscrire auprès du CCAS.

Contact : CCAS – Tél. 03 81 36 25 02

Nouvelle association à Valentigney

L'Association Trait d'Union existe depuis novembre 2012 suite à la fusion de l'Association des Pralets de Valentigney et du Secours Chrétien. Présidée par Robert Rhodes, elle est active dans plusieurs domaines. N'hésitez pas à contacter le président si vous souhaitez rejoindre l'association et vous investir à leurs côtés.



Les restaurants solidaires

Cette activité fonctionne depuis plusieurs années en partenariat avec le Centre Social des Buis. Les repas sont ouverts à tous et ont lieu le dernier vendredi du mois au foyer des Pralets. Le coût du repas est de 8 euros et 2 euros pour les plus démunis.



Les déj' de l'amitié et de l'insertion

Cette activité a été mise en place il y a un an à l'initiative de Mme Georgette Cuenot Vice-présidente du Centre Social, avec la participation de différents partenaires sociaux, ainsi que Néolia et des bénévoles de l'association Trait d'Union. Ils ont été créés pour apporter des réponses portant sur l'insertion des personnes par des actions en lien notamment avec l'alimentation.



Le vestiaire

Tous les jeudis après-midi (sauf vacances scolaires) 12 bénévoles assurent à tour de rôle la bonne marche de ce vestiaire, dans un esprit de partage, et de convivialité. Les vêtements donnés à l'association sont vendus à un coût très bas. Le vestiaire se trouve rue de Valmont à Valentigney (ancienne école maternelle de la Novie).



Les colis alimentaires d'urgence

A la demande des travailleurs sociaux un colis d'aide alimentaire d'urgence est préparé et distribué à des couples, des personnes seules ou des familles, habitant Valentigney. Ils sont composés de produits de première nécessité suivant la composition de la famille, en attendant la fin de l'étude du dossier administratif. Entre novembre et décembre 2012, quatre colis ont été effectués, ce chiffre a déjà été atteint pour le seul mois de janvier 2013.



L'opération entraide

Menée conjointement par le Secours catholique et l'Entraide protestante, cette grande collecte alimentaire a lieu une fois par an.

Contact : Robert Rhodes
Tél. 03 81 35 61 70





Culture

Fitzcarraldo en concert à Valentigney



La ville de Valentigney vous propose le groupe Fitzcarraldo en concert le vendredi 3 mai 2013, à 20 h 30 au centre Pierre Belon. Plutôt à consonance folk, le groupe est auteur, compositeur et interprète de ses chansons. A découvrir sans modération…

Naissance d'un groupe

Au début il y avait quoi ? Quelques rimes sur des feuilles volantes, des bouts de mélodie en vrac, beaucoup de nonchalance et des jours qui passaient. Puis il y eut une rencontre. Et d'autres. Les uns venaient du jazz et d'autres du punk, de la chanson ou du classique. Ils sortaient du conservatoire ou bien ils jouaient à l'arrache. Allez savoir comment, mais ils se sont trouvés. Et des brouillons du départ, ils en ont fait des chansons. Cinq gars, un peu de tous les âges, un peu de toutes les origines, tous basés en Franche-Comté parce qu'il faut bien être de quelque part.

Les chansons de Fitzcarraldo ont l'odeur des grandes forêts de l'est, des étangs gelés et de la terre après la pluie. Elles parlent de désirs et d'amours désenchantées, de l'enfance et de la guerre, de l'espoir et de l'ivresse, de mort et de tendresse. De la vie, en fait. Elles empruntent à Tennessee Williams et David Lynch, au poète Matthieu Messagier et au journaliste Jean Hatzfeld. On pense à Bashung, Murat, Lavilliers, Kat Onoma, Nick Cave, Véronique Sanson, Moriarty. Le son acoustique et les instruments – piano, basse, guitare à cordes nylon – sont joués près de l'os, sans artifice. Les chansons de Fitzcarraldo sont livrées comme ça. Brutes.



Y aller : vendredi 3 mai à 20 h 30

Au Centre Pierre Belon. Entrée libre
Contact : service culturel
Tél. 03 81 36 25 36

L'orchestre symphonique d'enfants en concert

L'orchestre symphonique des enfants du quartier des Buis associé à celui de Grand-Charmont, donnent un concert aux Bains Douches à Montbéliard le samedi 13 avril.

Une belle réussite

Né en 2011, l'orchestre symphonique composé d'enfants du quartier des Buis existe grâce à un important partenariat. A la base, le projet était soutenu par la ville et mobilisait le Conservatoire du Pays de Montbéliard, la MJC et l'association Mélos Tempo. Désormais, l'harmonie de Valentigney a rejoint le projet par le biais de certains de ses élèves associés aux enfants de l'orchestre pour expérimenter une formation symphonique. Le projet a fait des émules et à la rentrée 2012, un nouvel orchestre d'enfants a vu le jour à Grand-Charmont. Les jeunes musiciens des deux villes vont quitter leur quartier et fusionner le temps d'un concert, avec également une formation de vents de l'école de musique.



Y aller : samedi 13 avril à 18 h

Aux Bains Douches à Montbéliard.
Entrée libre.

Exposition à la médiathèque

Gisèle Ravey expose ses toiles à la médiathèque à Valentigney du 13 avril au 18 mai.

Une artiste engagée

A travers ses toiles, Gisèle Ravey veut transmettre des idées, interpeler. Ses toiles sont des toiles émotionnelles, véritables regards de l'artiste sur le monde. A l'instar de son « cinq fruits et légumes par jour » ou bien encore de « codes barres », le travail du peintre met en exergue des préoccupations qu'il ne faut pas oublier. La maladie, la famine, la famille, la tendresse et l'espoir sont les grands thèmes abordés dans ses précédentes expositions. Gisèle Ravey vous propose des toiles qui font réfléchir, inspirées pour la plupart de photographies. A découvrir absolument.



Y aller :

Exposition "Sacrée Humanité II" de Gisèle Ravey à la médiathèque, rue Oehmichen
Du 13 avril au 18 mai 2013
Les mardis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Les mercredis, de 9 h à 18 h
Les jeudis et vendredis, de 14 h à 18 h
Les samedis, de 9 h à 12 h
Contact : médiathèque
Tél. 03 81 37 98 98



"Barrières".

Danse et dépaysement avec la MJC

La MJC de Valentigney propose de nombreux ateliers et clubs tout au long de l'année à travers lesquels de nombreuses activités peuvent être réalisées par les Boroillot. Pour les enfants, les périodes de vacances scolaires sont propices à effectuer un stage culturel enrichissant et ludique avec des animateurs spécialisés et compétents.
La MJC propose un **stage de danse contemporaine** avec Aurore Vadam, du **15 au 19 avril** et un stage **« Découverte de l'Asie »**, dans le cadre de la manifestation Village d'Asie, du **22 au 26 avril**.

En pratique

Les inscriptions se font le plus vite possible car les places sont limitées.
Coût : 20 € la semaine + coût de l'adhésion

Contact : MJC
Tél. 03 81 36 25 50

Broc'Livres, on s'inscrit !

La traditionnelle Broc'Livres organisée part la médiathèque a lieu cette année le samedi 8 juin, Place de la République, de 8 h à 14 h.



Inscriptions, mode d'emploi

Tous les particuliers souhaitant participer à la Broc'Livres doivent obligatoirement s'inscrire auprès de la médiathèque entre le **2 avril et le 1er juin**, aux horaires habituels d'ouverture de l'établissement. Attention, le nombre de stands est limité. Les inscriptions seront prises en compte selon la date à laquelle elles ont été réalisées. Pour vous inscrire, vous aurez besoin d'une pièce d'identité ainsi que du numéro d'immatriculation du véhicule que vous utiliserez.
Contact : Médiathèque
Tél. 03 81 37 98 98



agenda

- **Mardi 9 avril à 20 h :** concert commenté autour des grands opéras de Mozart organisé par le Conservatoire de musique de Montbéliard au centre Pierre Belon.
- **Jeudi 11 avril à 20 h :** rencontre/débat sur le numérique et le livre avec Ph. Godard organisé par la MJC de Valentigney en collaboration avec la Médiathèque.
- **Vendredi 12 avril :** audition de violon organisée par le Conservatoire de Musique de Montbéliard à partir de 16 h.
- **Du 13 avril au 18 mai :** exposition de peinture « Sacrée Humanité II » par Gisèle Ravey à la Médiathèque de Valentigney.
- **Samedi 13 avril à 18 h :** concert des Orchestres de quartiers du Pays de Montbéliard (dont celui de Valentigney Les Buis) organisé par le Conservatoire de Musique de Montbéliard aux Bains Douches à Montbéliard.
- **Dimanche 14 avril :** sortie familiale aux Thermes à Bad Krozinger (Allemagne).
Inscription à partir du lundi 18 mars.
Tarif imposable :
adulte : 20 € enfant 12 à 15 ans : 16 € 3 à 11 ans : 12 €
Tarif non imposable :
adulte : 16 € enfant 12 à 15 ans : 12 € 3 à 11 ans : 10 €
Le tarif comprend le transport en bus et l'entrée aux thermes
Départ : 8 h Arrivée : 20 h
Pour tout renseignement, contacter Nesrin Caglayan
Tél : 03 81 36 12 81 ou centresocialdevalentigney@yahoo.fr
- **Vendredi 26 avril :** repas solidaire au foyer des Pralets à 12 heures.
Réservation au plus tard le mardi avant la date du repas auprès du CCAS de la Ville de Valentigney au 03 81 36 25 02 ou aux numéros suivants :
Centre social des Buis : 08 81 36 12 81
Association Trait d'Union : 03 81 35 61 70
- **Samedi 27 avril :** café jeux (jeux de société, jeux de plateau, jeux d'ambiance…) organisé par la MJC, à la MJC à partir de 20 h. *Entrée libre*.
- **Dimanche 28 avril :** commémoration : Journée Nationale des victimes et héros de la Déportation rassemblement 9 h 30 - Place de la République à Valentigney.
- **Vendredi 3 mai :** dans le cadre du festival « Libres regards », intervention au collège et au lycée de Valentigney de l'auteur David Dumortier autour de son livre « Medhi met du rouge à lèvres ».
- **Vendredi 3 mai :** concert du groupe Fitzcarraldo à 20 h 30 au Centre Pierre Belon. *Entrée libre.*
- **Mercredi 8 mai :** célébration de la Victoire du 8 mai 1945 - Rassemblement au monument aux morts à 9 h 45. Cérémonie au Carré militaire à 10 h.

mairie pratique

www.ville-valentigney.fr

Courriel : contact@ville-valentigney.fr

• Mairie standard	03 81 36 25 00
• Police municipale	06 08 90 80 40
• Services techniques	03 81 36 25 01
• CCAS	03 81 36 25 02
• Urbanisme	03 81 36 25 03
• Fêtes et cérémonies	03 81 36 22 55
• Service des sports	03 81 36 25 04
• Service éducation	03 81 36 25 05
• Service culture et communication	03 81 36 25 36
• Pôle multiservice	03 81 36 12 80
• Piscine municipale	03 81 37 90 95
• Médiathèque	03 81 37 98 98
• Bibliothèque annexe	03 81 35 09 54

Les courriers envoyés en mairie sont à adresser d'une manière impersonnelle à M. le Maire, Hôtel de Ville - Place Émile Peugeot - BP 79 - 25702 VALENTIGNEY cedex.

Ouverture de la mairie au public :
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 ;
- le samedi de 9 h à 12 h, exclusivement pour les services état civil et retrait des cartes d'identité.
- **Réservation de salles municipales : tous les jours sauf mercredi en dehors des vacances scolaires, mardi matin et jeudi après-midi pendant les vacances scolaires.**

Espace Emploi Sud
- Pôle Multiservices, 14 bis rue Gustave Courbet à Valentigney Tél. 03 81 36 12 88
Fax : 03 81 36 12 92

espace.emploivmm@agglo-montbeliard.fr
Ouvert à tous sans rendez-vous :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13 h 30 à 17 h,
mercredi de 9 h à 12 h

Bulletin d'information municipale ● N° 112 ● Avril 2013 ● Directeur de la publication : Daniel Petitjean ● Rédaction : Valérie Gazeaux ● Responsable de la communication : Caroline Picard ● Photos : fonds Ville et associations, le Club photo MJC ● Conception : itka 03 84 54 61 55 ● Impression : Schraag Industries Graphiques - Trévenans ● Dépôt légal : 1282-7630



